

Co-construire, un gage de réussite

La transition : des mots rien que des mots

Une culture populaire accessible à tous

AIMES & VOUS

Le journal alternatif de Montigny

N°1 — Décembre 2022

AIMES s'adresse à vous

AIMES est une association née en septembre 2019, de la volonté d'un groupe d'habitantes et d'habitants de peser sur la vie locale en proposant une liste aux élections municipales.

A comme **Alternative** : nous voulons faire de la politique autrement. La liste rassemblait des personnes réunies autour des valeurs de l'écologie, de la solidarité et de la démocratie participative, en dehors de toute étiquette politique. Nous avons 5 élus au conseil municipal et un siège au conseil d'agglomération. En dehors du conseil municipal, AIMES s'engage dans la vie de la ville et soutient des projets citoyens.

IM comme **Ignymontaine** : les actions de AIMES sont centrées sur Montigny et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

E comme **Écologique** : en 2022, comment ne pas mettre l'écologie au cœur des priorités du développement d'une ville, d'une agglomération ?

S comme **Solidaire** : nous savons qu'une transition écologique apaisée ne sera possible que si elle est solidaire et basée sur la démocratie participative.

Comment agissons-nous ?

- **Noël solidaire** : en partenariat avec des associations locales, confection de boîtes de Noël pour les familles les plus précaires.
- **Pollution lumineuse** : état des lieux, actions auprès de la municipalité et sensibilisation des Ignymontains.
- **Avenir de la place Jacques Cœur** : suite à la suppression du marché du dimanche matin, AIMES a mené une campagne de réflexion avec les habitants et les commerçants. Il en est sorti un projet présenté dans le cadre du budget participatif des conseils de quartier.
- **Rallye pédestre** : organisation d'un rallye pédestre familial dans Montigny, une manière ludique de découvrir la ville et de rencontrer d'autres habitants.
- **Zéro déchet** : AIMES est partenaire de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) pour le défi zéro déchet.
- **Parlons-en !** : organisation de débats (exemple : le travail le dimanche).
- **Participations aux enquêtes publiques** : PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial), PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), Ligne 18....

EDITO

Pourquoi ce journal ?

L'ambition de ce journal est de proposer notre point de vue sur l'actualité de Montigny, via le prisme de la transition écologique et solidaire.

La publication de cette édition a été possible grâce à une campagne de financement participatif. Nous remercions chaleureusement tous les donateurs qui ont permis à « AIMES & Vous » de voir le jour.

Un journal papier ?

Nous souhaitons sortir de l'enfermement des réseaux sociaux et nous adresser à tous les Ignymontains. Nous avons volontairement limité le format à 4 pages. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet qui fourmille d'articles !



aimes78.fr

Pour participer ou proposer des actions : contact@aimes78.fr

Alternative

Pour la première fois, la municipalité de Montigny a décidé d'attribuer un budget participatif de 10 000 € à chaque conseil de quartier.

Nous nous sommes réjouis de cette annonce. Nous nous attendions à vivre une expérience de démocratie participative. Nous imaginions la mise en place d'espaces de parole, où celles et ceux qui le souhaitaient auraient pu s'exprimer, où les désaccords auraient eu toute leur place et où l'énergie du groupe aurait été mise à la recherche de solutions acceptables par toutes et tous.

Hélas, la mairie s'est contentée d'un simple appel à idées individuelles sur une plate-forme numérique. Faute d'une communication pédagogique, les 251 propositions sont hétéroclites : certaines ne sont pas affectées à un quartier spécifique et une majorité sont des doléances, révélant le besoin d'expression légitime des habitants.

Chaque conseil de quartier doit retenir un projet sans critères de choix unifiés définis à l'échelle de la ville.

Nous pensions qu'il était possible de procéder autrement et l'avons démontré dans le quartier de la Sourderie, voici comment :

En novembre 2021, la municipalité annonce la suppression du marché du dimanche matin sur la place Jacques Cœur à la Sourderie. Nous nous

sommes mobilisés aux côtés des commerçants. Cette décision nous interroge, ainsi que l'avenir de cette place. Un réaménagement serait prévu d'ici 4 à 5 ans, mais nous n'avons pas d'information, à part l'annonce d'une éventuelle concertation.

Dans l'optique de proposer un projet co-construit, nous sommes allés sur les lieux, à la rencontre des habitants



Une proposition pour la place Jacques Cœur de demain

et des commerçants. Nous avons recueilli leurs avis. Un questionnaire en ligne a également permis de collecter plus de 150 réponses.

Sur le constat, toutes les personnes s'accordent à dire que la place a un aspect vieillot, dégradé et froid. Les participants soulignent son emplace-

ment idéal ainsi que sa sécurité du fait de l'absence de voitures. Ils apprécient la verrière, passage abrité, lieu de commerces et de rencontres. Leurs souhaits s'articulent autour de plusieurs axes :

- concevoir cette place comme un lieu de vie du quartier avec des commerçants et des espaces de convivialité,
- rénover ce qui est abîmé ou vieillissant,
- ne pas construire des immeubles plus hauts que les bâtiments déjà existants,
- végétaliser la place pour apporter de la fraîcheur, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

Nous avons soumis un projet reprenant ces points dans le cadre de l'appel à idées : « Une place vivante cela nous tient à Cœur ». Il a recueilli 48 votes, ce qui le place en huitième position sur les 251 projets. Nous avons également transmis un rapport à la mairie. Nous espérons que le travail de collecte des avis des habitants sera pris en compte lors de la concertation.

Nous croyons en l'intelligence collective et en la force des projets co-construits où la parole de chacun est écoutée et les décisions prises collectivement acceptées par tous conduisent à des solutions innovantes et performantes. C'est cela que nous appelons la démocratie participative et nous sommes prêts à mettre notre expertise au service de la commune.

Écologie

Autre nouveauté de ce mandat : le premier rapport du développement durable de la ville. La lecture attentive du rapport nous a souvent irrités par le décalage entre ce qui y est dit et la réalité que nous constatons.

Le rapport vante la politique environnementale de la municipalité, mais les objectifs et indicateurs de suivi sont promis pour « demain ». C'est quand demain ? Le dérèglement cli-

matique, lui, est déjà là, aujourd'hui et ici. Comment suivre une amélioration sans indicateurs chiffrés dès l'état des lieux initial ? Le développement durable au cœur des services municipaux : oui, mais où ?

Dans le plan vélo ?

Là où La Rochelle compte 6,5 places de stationnement vélo par habitant, nous n'en comptons que 2,7. C'est

peu pour une ville qui se dit cyclable. Nous aurions aimé des objectifs chiffrés en matière de continuité cyclable et une extension notable du réseau existant. Par exemple, l'avenue Kessel, récemment rénovée, ne comporte pas de voirie cyclable alors que c'est l'avenue qui dessert le nouveau forum des arts, un équipement voulu comme majeur pour les Ignymontains...

La transition : des mots rien que des mots

Dans l'isolation thermique des bâtiments ?

Fin 2021, la mairie s'est empressée de signer les permis de construire, comme le projet Club Le Village, afin de ne pas avoir à appliquer la norme RE2020 qui met en place une nouvelle réglementation thermique plus exigeante.

Le développement durable au cœur des services municipaux : oui, mais où ?

Dans la préservation de la biodiversité ?

Comment se prétendre « engagés pour la nature » alors qu'une parcelle boisée du Bois-Mouton, zone humide et refuge pour les oiseaux, poumon vert et îlot de fraîcheur, va être ouverte à l'urbanisation, pour la créa-

tion de nouveaux bureaux. Pourquoi ne pas rénover des constructions existantes ? Est-ce vraiment nécessaire à l'heure de la généralisation du télétravail ?

Dans l'éclairage urbain ?

La municipalité ignore que la meilleure économie d'énergie c'est celle que l'on ne dépense pas : apparition d'écrans publicitaires numériques dans le quartier Saint Quentin, forum des Arts éclairé en dehors des horaires d'ouverture. En ce qui concerne le passage aux LED, elle se contente d'appliquer la législation.

Il a fallu attendre la crise actuelle et la décision prise au niveau de l'agglomération pour que la municipalité consente à réduire la durée de l'éclairage nocturne. Les 12 maires de SQY se sont accordés pour

éteindre l'éclairage entre 1h30 et 4h30. Il serait possible d'aller plus loin grâce au pilotage de l'éclairage... surtout pour une ville qui met en avant son côté « smart city » et son souci de préserver la biodiversité !

Il n'y a aucune volonté du maire et de son équipe d'anticiper des lois en préparation, aucun désir de changer de paradigme en plein dérèglement climatique, enfin aucune vision pour créer une ville résiliente, soutenable et agréable à vivre.

Alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour dire que les décideurs doivent dès maintenant être proactifs et exemplaires en mettant en place des politiques fortes en faveur de la transition écologique... À Montigny, pour la majorité municipale, la transition, oui mais pas trop vite et sans trop de changement !

Solidarité

Une culture populaire accessible à tous

De quelle culture parlons-nous ?

D'une culture populaire au sens « noble » du terme, c'est-à-dire exigeante, de qualité mais ouverte à tous.

Rendre la culture accessible à tous, c'est favoriser son accès pour les publics fragiles, lever les blocages culturels et réduire la fracture sociale. C'est un projet ambitieux mais nous sommes convaincus que la culture n'est pas une variable d'ajustement dans un budget municipal : au contraire, il est nécessaire de développer une véritable politique publique en choisissant d'y consacrer un budget conséquent.

La culture, c'est un budget... dont certains ne disposent pas. Les subventions municipales accordées à la culture doivent permettre d'élargir le public. Il existe des solutions : subventionner fortement la salle de spectacle pour que les tarifs proposés soient plus abordables, diversifier les tarifs en fonction de critères sociaux, diffuser des « chèques culture » via le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), proposer des solidarités comme la possibilité de permettre à chaque client de la salle de spectacle d'acheter une place supplémentaire pour ceux qui n'en ont pas les moyens.

Certaines personnes sont très éloignées de la culture et du spectacle vivant. Nous sommes persuadés de l'importance de l'éducation. Dans cette perspective il est impératif de créer de l'échange, de l'interaction entre des artistes et nos écoles. Cela permettra de faire découvrir de nouveaux horizons, et de donner les clés pour une compréhension sensible du monde par les arts aux enfants, et par là même à leurs familles. Pourquoi ne pas proposer à chaque enfant de maternelle et d'élémentaire d'avoir accès une fois par an à un spectacle ?

La culture accessible à tous, c'est aussi celle qui permet l'accès aux personnes en situation de handicap. Là aussi, il existe des solutions. L'accès au spectacle vivant est possible pour les personnes aveugles ou malvoyantes par le biais de l'audiodescription et pour les personnes sourdes ou malentendantes avec des adaptations en LSF (langue des signes française) au surtitrage adapté. Il existe des associations spécialisées dans ce domaine, qui accompagnent les structures culturelles dans la mise en place de leur politique d'accessibilité envers ces publics ; elles organisent également des actions de médiation culturelle telles

que des visites et des ateliers de pratique artistique adaptés.

En créant la salle Jacques Brel, Montigny a su développer une approche culturelle de qualité, avec une programmation éclectique tournée vers le grand public, et également vers un public plus exigeant, offrant des tarifs permettant un accès au plus grand nombre.

Alors, pourquoi réserver cette pratique à une seule salle ? Y aurait-il deux visions de la culture à Montigny ? Pourquoi pratiquer des tarifs tellement élevés à la ferme du Manet ? Pourquoi choisir de réserver d'abord aux Ignymontains les spectacles de cette même salle ?

La culture doit de nouveau imprégner durablement l'ensemble de notre ville car elle sera, à n'en pas douter, une chance pour de nombreux enfants et jeunes de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent et par conséquent de mieux prendre leur place dans la société de demain.

Choisir de développer une culture « populaire » est un atout pour notre ville. Et « populaire » ne signifie pas « pour le peuple contre les élites », mais de plus haute qualité rendue accessible à tous sans clivage culturel ou social.

Notre espoir ? Un futur vivable et durable pour tous les Ignymontains

L'été 2022 a été ponctué par des records de chaleur, accompagnés d'une sécheresse inédite (plus de 100 communes ont été privées d'eau potable au mois d'août) et des incendies toujours plus nombreux, y compris dans des régions jusque-là épargnées.

N'en déplaise aux climatosceptiques, le dérèglement climatique est bien là, il ne s'agit plus seulement de rapports et d'alertes d'experts scientifiques comme le GIEC. Nous en vivons, tous, au quotidien, les conséquences. Il n'y a pas de retour en arrière possible, quelles que soient les mesures prises pour atténuer et limiter le changement climatique, nous allons devoir nous adapter et adapter nos territoires à ces évolutions.

Bien sûr chaque geste va compter, les gestes individuels sont nécessaires. Nous avons tous une part de responsabilité et devons adopter des comportements éco-responsables. Mais cette responsabilité ne doit pas uniquement reposer sur les épaules des citoyens, les premiers acteurs doivent également être les dirigeants, qu'ils soient à la tête du pays, des collectivités territoriales, ou des grandes entreprises. Les initiatives individuelles doivent être soutenues par des politiques fortes et exemplaires.

À l'échelle de la ville, il est nécessaire de repenser les façons de développer, construire, rénover et gérer la commune. En 2022, nous ne pouvons plus

nous contenter de faire comme avant, comme on a toujours fait. Dans un monde qui change beaucoup plus vite que les projections réalisées il y a 50 ans, des solutions existent, il faut rapidement les mettre en œuvre :

- Développer, soutenir et encourager les mobilités actives (vélo, marche) et les transports en commun.

- Construire et rénover avec de fortes ambitions de réduction des consommations d'énergies et dans l'application de la loi zéro artificialisation nette.

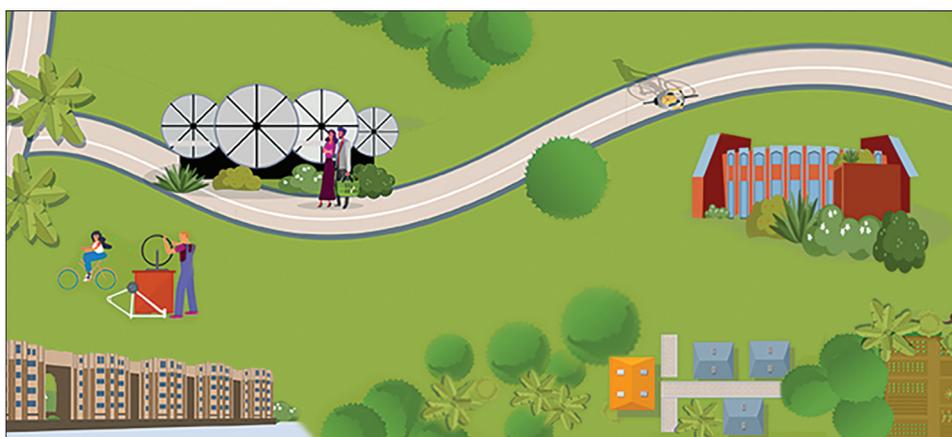
- Avoir une politique ambitieuse de réduction de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse et son impact sur la biodiversité mais aussi pour limiter les consommations d'énergie.

- Végétaliser pour supprimer les îlots de chaleur et désimperméabiliser les sols urbains au maximum et permettre l'infiltration de l'eau.

- Faciliter l'accès au logement en développant et en faisant connaître les dispositifs existants pour que chacun puisse avoir le choix d'habiter à côté de son lieu de travail.

- Stopper toute suppression de puits de carbone dans les projets de construction (forêts, prairies, marais, etc).

Il est urgent de prendre la mesure des changements durables qui nous attendent et d'engager notre ville et notre agglomération sur la voie résiliente de l'adaptation au changement climatique.



Vous souhaitez vous informer et participer à la transformation de votre ville ? Rejoignez-nous !

contact@aimes78.fr



AIMESmontigny2020



aimesmoutigny



AIMES_MLB_2020

aimes

Directeur de publication : Pascal Fayard – Conception graphique : Caroline Scao

Conception et rédaction : François André, Claire Lavenant, Evelyne Péguet, Caroline Scao, Claudie Souché

Imprimeur : L'atelier graphique — 1015 rue du Maréchal Juin, 77000 Vaux-le-Pénil

Dépôt légal décembre 2022 — Ne pas jeter sur la voie publique

